

# DELIBERATIONS

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf. : CV/D224

Séance du 27 janvier 2011 - Convocation du 20 janvier 2011  
Compte rendu affiché le 4 février 2011

Président de séance : M. Jean-Claude OLLIVIER

Secrétaire de séance : Patrick RACHAS

Présents :

M. OLLIVIER, Mme GLATARD, M. CHATUT, M. RODRIGUEZ, Mme LEBAHAR, Mme SORREL-DUNAND, M. BOUREZG, M. CHRETIN, Mme RIVE-OLLIVIER, M. AUROY, Mme GOYON, M. VALETTE, M. CLARET, Mme MARMONIER, M. GOJON, Mme CHIGNARD, M. RACHAS, M. BUFFARD, Mlle FERNANDES, M. FODDIS, M. MACHURAT, M. MARTIN-RABAUD, Mme ORIOL, M. MANIKAS.

Absents représentés

Mlle COIN par M. CLARET, M. DESBOIS par M. MARTIN-RABAUD, Mme CORSET par M. MANIKAS.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	24
Votants	27
Exprimés	27

### Objet : Révision n° 1 du PLU du Grand Lyon

Le Grand Lyon a mis en révision son Plan Local d'Urbanisme sur la commune de Décines-Charpieu dans le cadre du projet de Grand Stade de l'Olympique Lyonnais.

Afin de permettre une meilleure visibilité par le public, les différents maîtres d'ouvrage concernés par ce programme global ont fait le choix de mener toutes les enquêtes publiques règlementaires simultanément au cours du premier semestre 2011.

Parmi les dossiers, se trouve celui de "l'arrêt de projet de la procédure de la révision du Plan Local d'Urbanisme" de la Communauté Urbaine de Lyon sur la commune de Décines-Charpieu.

Le dossier va être mis à enquête publique et, conformément au Code de l'Urbanisme, le Grand Lyon sollicite la Commune pour émettre un avis. Ce dossier est consultable dans son intégralité auprès du Service Urbanisme.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- OUI la présentation faite par Monsieur l'Adjoint délégué,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le Code de l'Urbanisme,
- VU la délibération du Grand Lyon en date du 11 janvier 2010,
- VU le dossier d'arrêt de projet présenté par le Grand Lyon,
- **APPROUVE la révision n°1 du Plan Local d'Urbanisme du Grand Lyon sur le territoire de la Commune de Décines-Charpieu, dossier d'arrêt de projet et de mise à enquête publique,**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer toute opération relative à l'application de la présente décision.**

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

**Pour extrait conforme,  
Neuville, le 27 janvier 2011  
Le Maire,  
Jean-Claude OLLIVIER.**

Acte rendu exécutoire après

- Dépôt en Préfecture le 31/01/2011
- Publication ou affichage le 31/01/2011
- Fait à Neuville-Sur-Saône, le 31 janvier 2011  
Jean-Claude OLLIVIER, Maire.